

AVIS N° 138 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

NEI-CEDA CI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société NEI-CEDA, à raison de vingt-cinq (25) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du mercredi 09 août 2017, est de 44 FCFA.

La prochaine cotation du titre NEI-CEDA (symbole: NEIC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

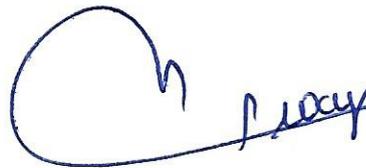
- cours de référence : 44 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [41 FCFA ; 47 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action NEI-CEDA, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 09 août 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim


Abdelkader N'DIAYE

